

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30349**

### Intitulé

Chef d'équipe construction durable

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Chambre de commerce et d'industrie territoriale (CCIT) de la Drôme	Président
--	-----------

### Niveau et/ou domaine d'activité

**IV (Nomenclature de 1969)**

**4 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

232 Bâtiment : construction et couverture

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Chef d'équipe construction durable est chargé de toutes les étapes techniques de la mise en oeuvre des travaux de mise en oeuvre de l'enveloppe du bâtiment en neuf et rénovation, en particulier au moyen de matériaux isolants renouvelables.

Il participe à la planification et l'organisation du chantier qui sont élaborées à partir du diagnostic technique, bioclimatique du bâtiment en lien avec la sécurité et l'ensemble des corps de métier du chantier. Il est chargé ensuite de réaliser avec son équipe l'enveloppe isolée et étanche du bâtiment en prenant en compte les réseaux fluides et de courants. Maillon clef de la mise en oeuvre sur le terrain des actions concrètes visant à concilier « bâtiment », « qualité » et « énergie », il est l'interface entre les concepteurs de bâtiments, les équipes de terrain, les entreprises du bâtiment et les usagers.

Ses principales activités concernent :

- Elaborer le diagnostic du bâti
- Piloter les interventions
- Conduire et réaliser les travaux
- S'informer et communiquer

Les compétences attestées du Chef d'équipe construction durable sont tout d'abord d'analyser les caractéristiques thermiques/hygro-métriques du bâti en fonction de caractéristiques des matériaux le constituant, des plans et de l'environnement du bâti. Il va analyser ces paramètres en prenant en compte les textes réglementaires et proposera un diagnostic et des propositions d'objectif thermique du bâti (en rénovation ou en neuf). En fonction de ces objectifs énergétiques, il proposera des solutions techniques performantes permettant de les atteindre en veillant à respecter la sécurité et en planifiant des moyens humains et techniques adéquats dans un temps donné. Il veillera pendant le chantier au respect de cette planification et proposera des mesures correctives si besoin. Durant le chantier il mettra en oeuvre des techniques d'enveloppe du bâtiment (isolation, étanchéité à l'air, espaces pour le passage des gaines) avec les ouvriers qu'il encadre et encadrera la mise en oeuvre du gros oeuvre (maçonnerie, bois et intégration menuiseries) en respectant les normes et règles du bâtiment. Enfin, la dernière compétence attestée sera la capacité à réaliser un rapport de synthèse en amont et aval de l'opération et pour cela d'utiliser les différents moyens d'information et de communication mis à sa disposition.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

bâtiment, écoconstruction et rénovation

Le titre de Chef d'équipe construction durable vise le métier de :

- technicien au sein d'entreprises du bâtiment du secteur privé, sous l'appellation d'ouvrier qualifié en enveloppe du bâtiment, chef d'équipe ou chef de chantier

Le technicien bâtiment basse consommation est employé par :

- des entreprises générales qui intègrent l'ensemble des corps de métier du bâtiment,
- des entreprises artisanales spécialisées ayant besoin d'une vision globale du bâti,
- plus rarement, il exercera dans une collectivité territoriale ou un point information énergie dans le but de conseiller les clients sur la rénovation de l'enveloppe de leur habitat

### Codes des fiches ROME les plus proches :

F1607 : Pose de fermetures menuiseries

F1604 : Montage d'agencements

F1703 : Maçonnerie

F1501 : Montage de structures et de charpentes bois

F1613 : Travaux d'étanchéité et d'isolation

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composants de la certification :

La certification s'appuie sur l'évaluation des compétences repérées dans les quatre blocs d'activités du référentiel :

- Elaborer le diagnostic du bâti
- Piloter les interventions
- Conduire et réaliser les travaux
- S'informer et communiquer

Le titre peut être obtenu en suivant un cycle de formation. Dans ce cas les compétences font l'objet d'évaluation sous forme de mise en situation réelle en cours de formation et de mise en situation professionnelle en fin de parcours. Le candidat dispose d'un délai de 5 ans pour valider les quatre blocs d'activités.

Le titre peut aussi être obtenu en partie (4 blocs d'activités) ou en totalité dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience. Un dossier est constitué par le candidat. Ce dossier est soutenu auprès d'un jury. Les blocs d'activités non validés peuvent l'être dans un délai de 5 ans en complétant le dossier, en apportant les éléments complémentaires ou en passant les évaluations en situation correspondantes après avoir éventuellement suivi un cycle de formation.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	-le président du jury est le responsable de NEOPOLIS ou son représentant (formateur référent ou personne déléguée dans le cadre de l'encadrement des formations sous Licence) -1 professionnel du bâtiment -1 représentant des employeurs appartenant à une organisation professionnelle (FFB ou CAPEB) -1 représentant des salarié
Après un parcours de formation continue	X	-le président du jury est le responsable de NEOPOLIS ou son représentant (formateur référent ou personne déléguée dans le cadre de l'encadrement des formations sous Licence) -1 professionnel du bâtiment -1 représentant des employeurs appartenant à une organisation professionnelle (FFB ou CAPEB) -1 représentant des salarié
En contrat de professionnalisation	X	-le président du jury est le responsable de NEOPOLIS ou son représentant (formateur référent ou personne déléguée dans le cadre de l'encadrement des formations sous Licence) -1 professionnel du bâtiment -1 représentant des employeurs appartenant à une organisation professionnelle (FFB ou CAPEB) -1 représentant des salarié
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	-le président du jury est le responsable de NEOPOLIS ou son représentant (formateur référent ou personne déléguée dans le cadre de l'encadrement des formations sous Licence) -1 professionnel du bâtiment -1 représentant des employeurs appartenant à une organisation professionnelle (FFB ou CAPEB) -1 représentant des salarié

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 19 avril 2011 publié au Journal Officiel du 12 mai 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé Technicien bâtiment basse consommation (BBC) avec effet au

01 juin 2008, jusqu'au 12 mai 2014.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Chef d'équipe construction durable" avec effet au 29 novembre 2017, jusqu'au 17 avril 2023.

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien bâtiment basse consommation - Technicien BBC" avec effet au 12 mai 2014, jusqu'au 29 novembre 2017.

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

45 certifiés par an

**Autres sources d'information :**

[CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA DROME](#)

[NEOPOLIS](#)

[DROME CCI FORMATION](#)

**Lieu(x) de certification :**

Chambre de commerce et d'industrie territoriale (CCIT) de la Drôme : Auvergne Rhône-Alpes - Drôme ( 26) [VALENCE]

NEOPOLIS / CCID

1 rue Marc Seguin

26300 Alixan

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

-NEOPOLIS / CCID - 1 rue Marc Seguin - 26300 Alixan

- BATIPOLE - ZI Batipole - 11300 Saint-Martin-de-Villereglan

- Etudes et chantier Bretagne Pays de la Loire - 3 rue Jean Lemaistre - 35000 Rennes

- Fondation D'Auteuil - CFC St Jacques - 85 rue Koenig - 59136 Wavrin

- ASDER - 124 rue du bon vent - BP 9949 - 73094 Chambéry Cedex 9

- GRETA de la Marne - 20 rue des Augustins - CS 40040 - 51723 Reims Cedex

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** [Technicien bâtiment basse consommation](#) - [Technicien BBC](#)